

Compte rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du SMICA

Jeudi 9 décembre 2021

Les membres de l'Assemblée Extra-Syndicale, légalement convoqués le 29 novembre 2021, se sont réunis à la Cci de Rodez – 17 rue Aristide Briand - 12000 Rodez, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de délégués en exercice : 429 (arrêté n°12-201910-23-001 du 23 octobre 2019)

Nombre de délégués présents ou représentés : 131

Nombre de délégués absents ou excusés : 298

Collectivités présentes ou représentées :

Les Communes : Agen-d'Aveyron, Arques, Arvieu, Auriac-Lagast, Auzits, Ayssenes, La Bastide Solages, Boisse-Penchot, Bournazel, Boussac, Bozouls, Brommat, Cabanes, Calmont, Camboulazet, Camjac, Campouriez, La Capelle Balaguier, Castelnau de Mandailles, Centrés, Colombiès, Compolibat, Comprégnac, Connac, Crespin, La Cresse, Curan, Dourbies, Drulhe, Escandolières, Espeyrac, Estaing, Firmi, Flavin, Florentin la Capelle, Fondamente, La Fouillade, Gabriac, Gaillac d'Aveyron, Gissac, Grammond, Laval-Roquecezière, Lédergues, Livinhac-le Haut, La Loubière, Lunac, Manhac, Mayran, Mélagues, Le Monastère, Montagnol, Monteils, Montfranc, Montrozier, Mouret, Murat sur Vèbre, Mur de Barrez, Nant, Naussac, Le Nayrac, Olemps, Onet le Château, Palmas d'Aveyron, Peyrusse le Roc, Plaisance, Prades de Salars, Promilhanes, Rebourguil, Rieupeyrroux, Rignac, Rivière sur Tarn, Rodelle, Roquefort sur Souzou, Roquessels, La Rouquette, Roussennac, Le Rozier, Saint-Amans des Cots, Saint André de Najac, Saint André de Vézines, Saint Chély d'Aubrac, Saint Christophe Vallon, Saint Come d'Olt, Sainte Eulalie de Cernon, Sainte Eulalie d'Olt, Saint Félix de Sorgues, Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, Saint Hippolyte, Saint Igest, Saint Jean d'Alcapiès, Saint Jean Delnous, Saint Juéry, Saint Léons, Saint Parthem, Saint Rémy, Saint Santin, Saint Sernin sur Rance, Saint Sever du Moustier, Saint Victor et Melvieu, Salles Courbaties, Salles la Source, Salmiech, Sanvensa, Sébazac Concours, Ségur, Sénergues, Tauriac de Camarès, Taussac, Toulonjac, Le Truel, Versols et Lapeyre, Veyreau, Vezins de Lévézou, Villefranche de Rouergue, Vimenet.

Les Communauté de Communes : Larzac et Vallées, Comtal Lot et Truyere, Aveyron Bas Ségala Viaur, Muse et RAspes du Tarn, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons.

Les CCAS/CIAS : Auzits, Montrozier, Olemps, Onet le Château,

Les autres structures : Conseil Départemental de l'Aveyron, Service Départemental d'Incendie et de Secours, PETR Pays Midi Quercy, SIEDA, SMICTOM Nord Aveyron, SIAEP des Rives du Tarn, SIAEP du Liort et du Jaoul.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE EXTRA-SYNDICALE DU 19 MARS 2021 (délibération 20211209AES 1)

Monsieur le Président présente et commente un à un les différents points du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 19 décembre 2021, ayant donné lieu à délibération, à savoir :

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 12 décembre 2019,
- Débat d'orientation budgétaire 2021,
- Modifications statutaires

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée Extra-Syndicale réunie ce jour,

APPROUVE le compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 19 mars 2021

2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022 (délibération 20211209AES 2)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2312-1 et L 5211-36,

Après avoir présenté le bilan d'activités 2021 et les perspectives 2022, Monsieur le Président aborde le Débat d'Orientation Budgétaire 2022.

A partir d'une synthèse du budget 2021, la réflexion s'articule autour des orientations financières suivantes :

- A quel montant de dépenses et de recettes de fonctionnement devons nous nous attendre pour l'exercice 2021 ?
- Quelles évolutions des dépenses et des recettes de fonctionnement devons nous prévoir en 2022 ?
- Zoom sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel en 2021
- Quels investissements privilégiés en 2022 ?

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée Extra-Syndicale réunie ce jour,

PREND ACTE de la tenue de ce Débat d'Orientation Budgétaire

La séance est levée à 11h45.